



LES OBJECTIFS

- Préparer son exploitation pour un remplacement prévu ou imprévu.
- Anticiper et prévoir les différentes missions de l'agent dans son exploitation.
- Eviter d'oublier des points essentiels.
- Présenter complètement la mission.

LES DIFFÉRENTES SÉQUENCES ET QUESTIONS

1. La présentation générale de l'exploitation :

- Situation du panneau des consignes qui reprend :
 - Qui peut intervenir sur l'exploitation Voisin / Parrain ? (numéros de téléphone).
 - Quelle est la personne référente en cas de besoin (si différente des personnes précédentes).
 - ✓ Les principaux numéros de téléphone
 - Secours: 15,18 ou 112 depuis un portable.
 - 2. Phyt'attitude: 0800 887 887.
 - 3. N° du centre anti poison.
 - Médecin le plus proche et/ou les Urgences ? 4.
 - 5. Vétérinaire?
 - Réparateur tracteur, pneus, matériel, tank ? Fournisseurs fioul ?
 - Plombier ? Électricien ? 7.
 - 8. Fournisseurs d'aliments?
 - 9. Équarrissage ? Inséminateur ?
 - 10. Laiterie?
 - 11. Coopérative ?
 - 12. Assurance?
- Plan des bâtiments avec situation :
 - ✓ Electricité.
 - ✓ Eau.
 - ✓ Fluides.
 - ✓ Outils de sécurité (extincteur, pharmacie, compteurs...).
 - ✓ Situation du matériel.
 - Sanitaires et ou se changer.
 - Téléphone.
- Stocks aliments et les différencier.

2. La mission

- Ce qui est demandé de manière générale : de l'objectif de l'exploitant à ses convictions.
- Le plan B en cas de perturbations (que faut-il faire, qui appeler en premier, quelles sont les priorités).

3. Les ateliers

- Habitudes par atelier (production animale, végétale).
- Faut-il un panneau de consignes spécifiques à l'atelier ?
- Horaires : temps de travail, temps de réalisation des tâches, leur ordre ?
- Les méthodes de travail spécifiques de l'exploitant.
- Alimentation : rations d'aliments, fourrage, minéraux, à distribuer et la fréquence.
- Nombres d'animaux, soins particuliers, animaux à surveiller.
- Évènements prévisibles : vêlage, passage du vétérinaire...
- Les règles d'hygiène à respecter : emplacements du matériel d'hygiène, procédures.
- Tenue à jour des documents administratifs : déclaration naissances, fiche insémination...

4. Les matériels

- Outils: utilisation des matériels, matériels tractés, machine à traire, tank, ordinateur.
- Mise en route et fonctionnement, réglages, règles de sécurité.
- Autorisation de conduite.
- Localisation carburants (fuel).
- Notices d'utilisation et situation dans l'exploitation.

5. Les règles

- Horaires.
- Les règles de comportement.
- Permis et interdits : en particulier au niveau de l'utilisation des matériels (DUERP et son explication).
- 6. **Les imprévus les plus fréquents :** les situations auxquelles une personne peut se trouver confronter.

7. Les points de vigilance et de sécurité sur l'exploitation

• Accès au Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).

QUELQUES BONNES PRATIQUES

- Le panneau de transmission des consignes.
- Dans chaque point sensible rappeler les consignes sous forme de fiche.
- Avoir un plan de son exploitation et de ses bâtiments (Google Earth ou autre) : les dénommer et les identifier pour leur utilisation et leur contenu rapide mentionner les points de sécurité.
- Possibilité de mettre les informations sur une tablette : plan, consignes, ainsi que quelques liens vers l'utilisation ou les modes d'emploi des matériels.
- Possibilité de faire parvenir les consignes écrites avant la rencontre avec l'agent de remplacement.
- Pour préparer une présentation de consignes, partir du déroulement type d'une journée et la succession des tâches
- Organiser l'exploitation de manière rationnelle.

